

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les neuf premiers mois de l'année 2022 **augmente de 1,1 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en **baisse de 1,8 %** dans le régime des **non-salariés** et en **hausse de 3,1 %** dans le régime des **salariés**. La croissance de la patientèle diminue de mois en mois, mais elle reste encore forte notamment chez les plus jeunes (6,5 % chez les moins de 20 ans), tandis que la patientèle est en recul de 1,3 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont fait vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 durant le début d'année 2022, alors qu'elles n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente.

Sur une année complète mobile, la croissance est de 1,2 % pour l'ensemble du régime, avec une diminution de 1,7 % dans le régime des non-salariés et une progression de 3,2 % dans le régime des salariés.

Fin septembre 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,5 %** par rapport à la même période de l'année précédente. La progression de l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,0 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,8 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin septembre 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin septembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	1,2%	-1,7%	3,2%	3,3%	1,1%	-1,8%	3,1%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,6%	-3,1%	2,6%	-0,3%	-0,5%	-3,0%	2,8%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	26%	25%	36%	19%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin septembre 2022, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 41,8 millions d'euros** aux prévisions faites cet été (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de - 1,1 point entre l'évolution réelle (+ 2,5 %) et l'évolution prévue (+ 3,6 %). Cette surestimation concerne à la fois le régime des **non-salariés (- 19,4 millions)** et celui des **salariés (- 22,4 millions)**.

Les dépenses spécifiques liées à la Covid-19 ont été surestimées à hauteur d'environ 51 millions. Cela se traduit notamment sur les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** dont les réalisations s'établissent à des niveaux inférieurs aux prévisions (- 34,5 millions) et ceux de soins d'**infirmiers** (- 13,9 millions). En revanche, les remboursements de **médicaments délivrés en ville** des non-salariés (+ 11,0 millions) ainsi que les versements d'**indemnités journalières maladie** des salariés agricoles (+ 9,9 millions) se situent sensiblement au-dessus des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à sept 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	3 817,2	3 859,0	-41,8	1 813,9	1 833,3	-19,4	2 003,3	2 025,7	-22,4
Evolution	+2,5%	+3,6%	-1,1 pt	-0,4%	+0,7%	-1,1 pt	+5,3%	+6,5%	-1,2 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination covid-19.

- Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole de septembre sont en retrait après le léger pic du mois précédent. Sur neuf mois, leur progression s'établit à 2,6 % (après + 2,7 % fin août). Dans le régime des salariés, la croissance s'atténue de 0,2 point (5,4 % après 5,6 %) tandis que dans le régime des **non-salariés**, la baisse reste stable à - 0,4 %.

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** renouent avec la baisse après 6 mois de hausse suite au point bas de février 2022. L'évolution PCAP continue cependant de s'atténuer au fil des mois (- 5,7 % après - 6,2 %). Les honoraires des **spécialistes** se stabilisent depuis quatre mois sur un niveau haut et enregistrent une progression de 1,6 % après 1,4 %

Après deux mois modérés, les soins **dentaires** de septembre sont particulièrement conséquents (+ 5,2 % par rapport au mois précédent) et portent la croissance sur neuf mois à 1,2 %.

Les soins de **masso-kinésithérapie** après une baisse ponctuelle en août retrouvent leur niveau de juillet. Leur évolution gagne 0,4 point et atteint - 0,2 %. Les soins **infirmiers** de septembre sont, eux, en net retrait par rapport aux mois précédents. Le taux PCAP passe de - 0,2 % à - 0,3 %.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** s'inscrivent sur la trajectoire descendante. Leur repli sur neuf mois s'accroît (- 13,3 % après - 12,9 %).

Les **transports de patients**, surtout les transports non sanitaires, augmentent fortement ce mois. Leur hausse sur neuf mois atteint 5,0 %.

Les **indemnités journalières (IJ) maladie** repartent nettement à la hausse après quatre mois sur un plateau haut. Leur augmentation depuis le début de l'année est de 12,8 % (après 12,6 %). Pour les **IJ ATMP**, le mois de septembre se trouve presque au même niveau que le pic d'août renouant ainsi avec une évolution positive sur neuf mois avec + 0,9 %.

Les remboursements de **pharmacie de ville** de septembre décèlent légèrement portant la croissance sur neuf mois à 9,4 % (après 10,6 %). A l'inverse les remboursements de **médicaments rétrocedés** progressent ce mois atténuant leur recul de 0,7 point (- 14,9 % après - 15,6 %).

Les remboursements de **dispositifs médicaux** atténuent le pic du mois précédent amenant une évolution atone sur neuf mois.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin septembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin septembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin septembre 2021
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,3%	-0,6%	+5,0%	+7,8%	+2,6%	-0,4%	+5,4%	+8,7%
Soins de ville hors produits de santé	+0,4%	-2,9%	+3,3%	+7,9%	+1,0%	-2,4%	+4,0%	+8,6%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,1%	-2,5%	+1,9%	+7,3%	-0,5%	-2,8%	+1,4%	+11,1%
- Médecins généralistes	-4,3%	-9,0%	+0,3%	+2,7%	-5,7%	-10,0%	-1,5%	+5,3%
- Médecins spécialistes	+1,6%	+0,4%	+2,7%	+6,7%	+1,6%	+0,3%	+2,8%	+10,8%
- Dentistes	+1,0%	+0,8%	+1,1%	+18,8%	+1,2%	+1,4%	+1,1%	+24,9%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,0%	-2,9%	+2,5%	+6,7%	-0,2%	-2,2%	+3,4%	+7,3%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-1,0%	-2,4%	+0,8%	+14,3%	-0,2%	-1,8%	+1,7%	+19,9%
- Infirmiers	-1,0%	-3,0%	+3,4%	+4,1%	-0,3%	-2,4%	+4,2%	+3,3%
Laboratoires	-16,0%	-16,7%	-15,5%	+52,2%	-13,3%	-13,6%	-13,1%	+45,3%
Frais de transports	+6,4%	+3,5%	+9,9%	+9,5%	+5,0%	+2,0%	+8,7%	+15,3%
Indemnités journalières (IJ) :	+6,7%	-0,1%	+8,0%	-2,2%	+8,4%	+1,4%	+9,7%	-5,5%
- IJ maladie	+10,5%	+2,7%	+12,0%	-6,4%	+12,8%	+4,5%	+14,4%	-11,2%
- IJ ATMP	+0,4%	-4,7%	+1,4%	+5,8%	+0,9%	-3,6%	+1,8%	+5,8%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+5,6%	+2,9%	+8,8%	+7,6%	+5,4%	+2,8%	+8,4%	+8,8%
Médicaments :	+7,5%	+4,7%	+10,7%	+8,1%	+7,2%	+4,6%	+10,1%	+9,1%
- Médicaments délivrés en ville	+9,4%	+7,1%	+11,9%	+8,1%	+9,4%	+7,3%	+11,6%	+9,1%
- Médicaments rétrocedés	-11,8%	-22,2%	-1,3%	+8,3%	-14,9%	-25,4%	-4,5%	+9,4%
LPP	-0,0%	-1,9%	+2,6%	+6,0%	-0,0%	-2,1%	+2,8%	+7,8%

Source : MSA

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En juillet, les remboursements de **soins de ville** en date de soins confirment la reprise observée le mois précédent. Leur croissance sur sept mois continue malgré tout de ralentir à **1,8 %** (après 2,0 % à fin juin), le poids du pic de janvier 2022 diminuant. Dans le régime des **salariés**, le rythme de progression des remboursements se réduit à **4,9 %** (après 5,4 %) tandis que chez les **non-salariés**, la baisse est identique à celle du mois précédent (- **1,5 %**). **Sur douze mois glissants**, la décélération des soins de ville du régime agricole se poursuit, avec une hausse de **2,0 %** après 2,3 %.

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** restent sur un plateau depuis quatre mois conduisant à une atténuation de leur ralentissement (- **7,1 %** à fin juillet après - 7,4 %). Pour les honoraires des **spécialistes**, le mois de juillet prolonge le recul observé en juin 2022 après le pic de croissance de mai et retrouve ainsi le niveau des mois précédents. Le taux PCAP sur sept mois est similaire à celui du mois dernier (+ **1,0 %** après + 1,1 %).

Globalement stable depuis fin 2020, les remboursements de **soins dentaires** sont au même niveau que le mois précédent et leur évolution sur sept mois est de **0,1 %** (après 0,3 %).

Les remboursements de **masso-kinésithérapie** de juillet sont légèrement en-deçà du mois précédent et restent largement inférieurs au niveau tendanciel de 2021. Leur baisse continue de se réduire et passe de - 3,1 % à - **2,9 %** fin juillet. Les soins des **infirmiers** confirment la hausse du mois précédent et atténuent leur repli (- 2,2 % après - 2,3 %).

Les analyses médicales en **laboratoires** poursuivent leur remontée après le point bas de mai. Le recul des remboursements s'adoucit à - **15,2 %** (après - 15,6 % fin juin).

Les **transports de patients**, en juillet, rompent la croissance continue qui prévalait depuis début 2022. Leur taux PCAP reste cependant stable à 2,3 %.

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** progressent nettement pour le deuxième mois consécutif. Leur croissance accélère à 13,8 % (après 13,5 %). Les **IJ ATMP** de juillet sont à un niveau similaire à juin et diminuent de 1,6 % sur sept mois (après - 1,7 %).

Malgré des montants remboursés en juillet proches du mois précédent, la croissance des **médicaments de ville** ralentit à **10,7 %** (après 12,0 %), le poids relatif du pic de janvier s'estompant au fil des mois. Pour les **médicaments rétrocedés**, les remboursements de juillet sont supérieurs à ceux de mai et juin mais restent largement en deçà du niveau des mois précédents ; leur recul sur sept mois s'accroît, passant de - 14,1 % à - **14,3 %** à fin juillet.

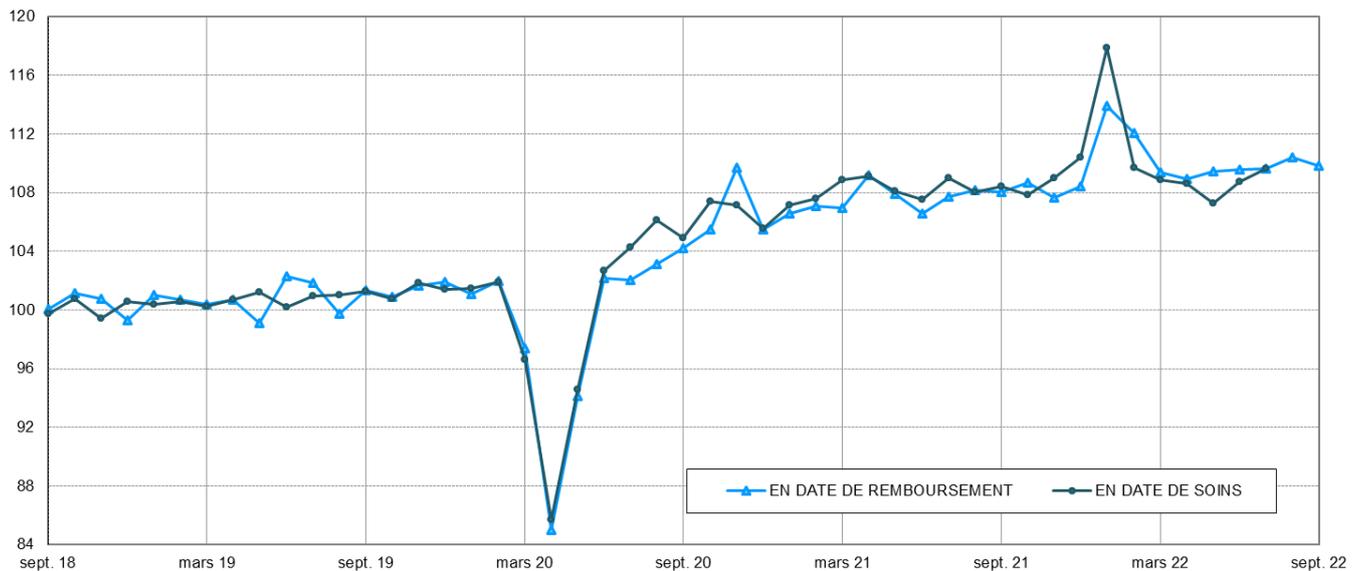
Quant aux **dispositifs médicaux**, ils s'établissent ce mois à un niveau intermédiaire entre mai et juin et portent l'évolution sur sept mois à - **2,2 %** (après - 2,3 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin juillet 2022 avec les remboursements à fin septembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,0%	-1,2%	+5,1%	+7,9%	+1,8%	-1,5%	+4,9%
Soins de ville hors produits de santé	-0,5%	-3,9%	+2,5%	+9,0%	-0,4%	-4,1%	+2,8%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-1,2%	-3,6%	+0,8%	+8,4%	-1,5%	-3,8%	+0,5%
- Médecins généralistes	-4,7%	-9,5%	-0,1%	+3,3%	-7,1%	-11,8%	-2,6%
- Médecins spécialistes	+0,3%	-1,1%	+1,5%	+8,0%	+1,0%	-0,3%	+2,2%
- Dentistes	-0,7%	-0,7%	-0,7%	+21,1%	+0,1%	+0,4%	-0,2%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,1%	-4,0%	+1,3%	+7,1%	-2,3%	-4,2%	+1,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-2,5%	-4,0%	-0,5%	+14,4%	-2,9%	-4,5%	-0,8%
- Infirmiers	-2,0%	-4,1%	+2,5%	+4,5%	-2,2%	-4,2%	+2,2%
Laboratoires	-14,6%	-15,9%	-13,6%	+60,3%	-15,2%	-15,5%	-14,9%
Frais de transports	+4,5%	+1,7%	+8,0%	+11,4%	+2,3%	-0,6%	+5,8%
Indemnités journalières (IJ) :	+6,1%	-0,6%	+7,3%	-1,9%	+8,1%	+0,7%	+9,5%
- IJ maladie	+10,2%	+1,4%	+11,9%	-6,2%	+13,8%	+3,2%	+15,9%
- IJ ATMP	-0,9%	-3,9%	-0,3%	+6,4%	-1,6%	-3,3%	-1,2%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+6,6%	+3,1%	+10,8%	+6,1%	+5,7%	+2,6%	+9,4%
Médicaments :	+9,2%	+5,4%	+13,5%	+6,2%	+8,4%	+5,3%	+11,9%
- Médicaments délivrés en ville	+11,0%	+7,6%	+14,8%	+6,1%	+10,7%	+8,1%	+13,5%
- Médicaments rétrocedés	-9,0%	-19,3%	+1,2%	+7,6%	-14,3%	-25,1%	-3,7%
LPP	-0,8%	-2,7%	+1,8%	+5,6%	-2,2%	-4,5%	+0,9%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 3,3 %** sur les sept premiers mois de l'année 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Les dépenses **sont en hausse de 1,8 % dans le régime des non-salariés et de 5,1 % dans le régime des salariés.**

En 2022, les dépenses relatives à l'ODMCO dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire, mais s'atténuent en juillet. Elles progressent de **2,8 %** fin juillet 2022. La part tarif¹ infléchit sensiblement sa croissance (1,4 % après 1,8 %) en raison d'un mois de juillet faible. Il en est de même pour les remboursements des dispositifs médicaux en sus dont l'évolution s'établit à 2,5 % après 3,3 %. Par contre, les médicaments en sus continuent d'afficher un fort dynamisme des dépenses, avec 19,0 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation connaissent également une inflexion.** L'évolution passe de 8,4 % à **7,3 %** en juillet avec une augmentation de 6,6 % dans le régime des non-salariés et de 8,3 % dans le régime des salariés. Ce dynamisme s'explique surtout par un début d'année 2021 particulièrement bas. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin juillet 2022 avec les remboursements à fin septembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+3,5%	+1,7%	+5,6%	+6,1%	+3,3%	+1,8%	+5,1%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+3,4%	+1,5%	+5,6%	+8,1%	+2,8%	+1,2%	+4,6%
- Part tarif	+2,1%	+0,2%	+4,3%	+7,4%	+1,4%	-0,0%	+2,9%
- Médicaments en sus	+20,2%	+17,9%	+22,3%	+16,8%	+19,0%	+16,8%	+21,0%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+2,0%	+2,1%	+1,8%	+8,2%	+2,5%	+1,1%	+5,0%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+4,3%	+3,2%	+5,7%	-6,6%	+7,3%	+6,6%	+8,3%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

● Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 1,0 million d'euros en septembre 2022 après 0,8 million d'euros en août. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,104 million en septembre (après 0,119 million en août).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 96,1 millions d'euros de remboursements.

● Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en septembre s'élèvent à 2,5 millions d'euros après 2,8 millions d'euros en août, pour représenter 200,1 millions d'euros depuis mars 2020.

● Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,3 million d'euros en septembre 2022 après 0,4 million d'euros en août, pour représenter 22,4 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,2 million d'euros en septembre après 0,3 million en août pour représenter 11,7 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

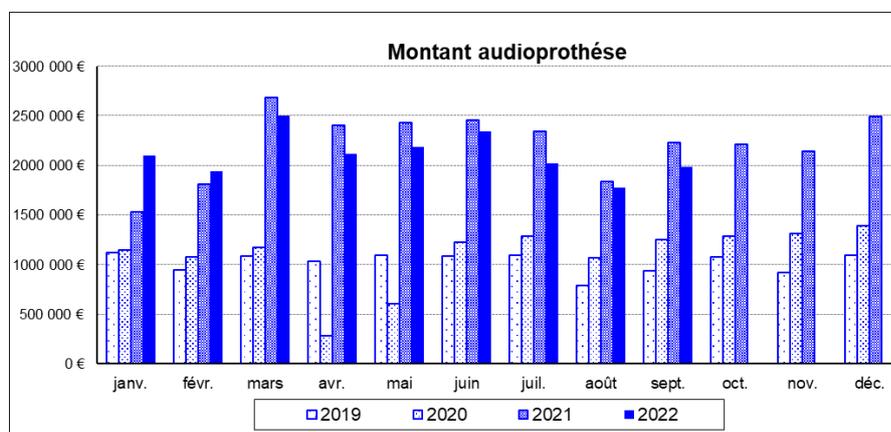
● Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,3 million d'euros en septembre 2022 après 0,5 million en août, pour représenter 24,5 millions d'euros depuis janvier 2021.

● Impact de la réforme du 100% des audioprothèses

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1er janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses ont fortement augmenté.

Elles s'élèvent à 2,0 millions en septembre et représentent 5,6 % du poste LPP. Depuis le début du dispositif, on peut estimer le surcoût à 24,5 millions d'euros pour le régime agricole. Cela ne majore plus l'évolution du total du poste.



Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et desles.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin septembre 2022

Sur les **neuf premiers mois de 2022**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de 2,3 % par rapport aux mêmes mois de 2021. Leur croissance est inférieure de **0,3 point** à celle y compris actes Covid (voir partie 3), soit un écart qui s'amenuise de mois en mois (**- 0,6 point** à fin août).

Hors tests Covid-19, les remboursements d'analyses en **laboratoires** d'août sont en retrait après le pic du mois précédent ; sur neuf mois leur baisse continue de ralentir (**- 3,9 %** après **- 4,3 %**). Le recul des remboursements y compris actes Covid est plus marqué (**- 13,3 %**) en raison de la forte baisse des remboursements liés aux tests Covid entre 2021 et 2022 ; le différentiel de croissance entre les deux séries s'avère donc positif (**+ 9,4 points**).

En septembre, les **IJ Maladie hors IJ dérogatoires** repartent à la hausse. Leur croissance gagne 0,8 point pour atteindre **5,1 %** fin septembre. Le différentiel par rapport à l'évolution y compris IJ dérogatoires s'atténue (**- 7,8 points** après **- 8,3 points**).

Pour les **généralistes** (*), la baisse des remboursements d'honoraires hors Covid s'atténue progressivement (**- 0,4 %** après **- 0,5 %**). Elle est moins marquée que celle y compris actes Covid (**- 5,7 %**). Cet écart positif (**+ 5,3 points**) s'explique par un début d'année 2021 majoré par les consultations de prévention et la vaccination dédiées à la Covid. Depuis deux mois, les **soins infirmiers** hors Covid s'infléchissent portant l'évolution à fin septembre à **- 1,4 %**. L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid s'estompe passant de **- 1,4 point** à **- 1,1 point**.

Les **médicaments de ville** hors Covid se stabilisent. L'évolution sur neuf mois est de 7,8 %. L'écart avec la série y compris actes Covid, en ralentissement, continue de désenfler (**- 1,5 point** après **- 2,4 points** à fin août).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin septembre 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA	RA	RA	NSA	SA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,1%	+2,3%	+0,1%	+4,5%	-0,1 pt	-0,3 pt	0,5 pt	-0,9 pt
Soins de ville hors produits de santé	+0,9%	+1,2%	-1,3%	+3,4%	0,5 pt	0,2 pt	1,1 pt	-0,6 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,8%	+1,1%	-1,0%	+2,9%	1,0 pt	1,6 pt	1,8 pt	1,4 pt
- Médecins généralistes (2)	-1,1%	-0,4%	-4,5%	+3,6%	3,2 pt	5,3 pt	5,4 pt	5,1 pt
- Médecins spécialistes (2)	+1,7%	+1,7%	+0,3%	+2,9%	0,1 pt	0,1 pt	0,0 pt	0,1 pt
- Dentistes	+1,0%	+1,2%	+1,4%	+1,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,8%	-1,0%	-2,7%	+2,1%	-0,9 pt	-0,8 pt	-0,6 pt	-1,3 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	-1,0%	-0,2%	-1,8%	+1,7%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-2,2%	-1,4%	-3,1%	+2,3%	-1,2 pt	-1,1 pt	-0,7 pt	-2,0 pt
Laboratoires (5)	-4,1%	-3,9%	-6,5%	-1,4%	11,9 pt	9,4 pt	7,2 pt	11,7 pt
Frais de transports	+6,4%	+5,0%	+2,0%	+8,7%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+3,2%	+3,5%	+2,9%	+3,6%	-3,6 pt	-4,9 pt	1,4 pt	-6,1 pt
- IJ maladie (6)	+4,9%	+5,1%	+7,0%	+4,7%	-5,6 pt	-7,8 pt	2,5 pt	-9,7 pt
- IJ ATMP	+0,4%	+0,9%	-3,6%	+1,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+11,5%	+10,9%	+4,6%	+18,3%	5,9 pt	0,4 pt	-6,0 pt	7,8 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,3%	+4,3%	+2,2%	+6,7%	-3,3 pt	-1,1 pt	-0,6 pt	-1,7 pt
Médicaments :	+5,8%	+5,8%	+3,9%	+7,9%	-3,6 pt	-1,5 pt	-0,8 pt	-2,2 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,5%	+7,8%	+6,6%	+9,3%	19,3 pt	-1,5 pt	-0,8 pt	-2,3 pt
- Médicaments rétrocédés	-11,8%	-14,9%	-25,4%	-4,5%	-11,7 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	-0,0%	-0,0%	-2,1%	+2,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin septembre 2022

Entre janvier et septembre 2022, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 536 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 56 % des montants remboursés (299 millions dont 167 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 %, et les IJ AT des deux régimes 35 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, **les IJ maladie augmentent de 12,4 % sur les neuf premiers mois en données brutes** (4,2 % pour les non-salariés agricoles et 13,9 % pour les salariés agricoles), en accélération depuis deux mois.

Pour les salariés (85 % des IJ maladie), cette reprise résulte surtout de celle des IJ dérogatoires conduisant à une hausse des IJ maladie de moins de 3 mois de 22,9 %. Hors IJ dérogatoires, les IJ de moins de 3 mois et de plus de 3 mois progressent également et de manières similaire (respectivement 4,3 % et 4,2%).

De leur côté, les IJ ATMP évoluent de + 0,8 %.

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv- septembre 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin septembre 2020	fin septembre 2021	fin septembre 2022		fin septembre 2020	fin septembre 2021	fin septembre 2022
INDEMNITES JOURNALIERES	+15,0%	-1,7%	+6,5%	536 112	+18,0%	-5,3%	+8,1%
IJ Maladie	+23,6%	-5,9%	+10,0%	351 140	+28,8%	-10,9%	+12,4%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+15,1%	-12,3%	+2,9%	51 811	+20,0%	-16,4%	+4,2%
IJ Maladie Salariés agricoles	+25,5%	-4,6%	+11,4%	299 329	+30,7%	-9,8%	+13,9%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+44,6%	-13,3%	+16,8%	167 364	+56,3%	-21,3%	+22,9%
hors IJ Covid dérogatoire	+16,3%	-1,2%	+3,2%	128 847	+18,8%	-6,0%	+4,2%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+6,2%	+7,3%	+5,3%	131 965	+5,5%	+7,1%	+4,3%
IJ ATMP	+1,6%	+6,3%	+0,5%	184 972	+0,9%	+6,0%	+0,8%

Source : MSA

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'a pu être isolé.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.